



L'expression de la "totalité" par "complètement" : à propos de "complètement malade"

Danielle Leeman, Céline Vaguer

► To cite this version:

Danielle Leeman, Céline Vaguer. L'expression de la "totalité" par "complètement" : à propos de "complètement malade". Danielle Leeman. Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue. Hommages à Jean-Claude Anscombre, Université de Savoie, pp.363-375, 2008, Langages. hal-00980127

HAL Id: hal-00980127

<https://hal.science/hal-00980127>

Submitted on 17 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expression de « la totalité » par *complètement* :
à propos de *complètement malade*

Danielle Leeman & Céline Vaguer
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
UMR 7114 (MoDyCo)

I. Position du problème et hypothèse

L'adjectif *malade* est susceptible de décrire un état, soit chronique (1)-(2), soit passager (3)-(4)-(5), concernant le domaine physique (1)-(3), mental (2)-(4) ou affectif (5) :

- (1) Paul est malade. C'est un grand malade : il est malade du cœur, il a le cœur malade.
- (2) Paul est malade. C'est un malade mental, il a l'esprit malade.
- (3) Paul ne vient pas aujourd'hui : il est malade, il a une gastro-entérite.
- (4) Paul est malade de répondre sur ce ton à son patron : il va se faire renvoyer !
- (5) Sa femme l'a quitté sans crier gare : Paul en est malade !

Si l'on se borne à ces quelques exemples, on observe que les différentes interprétations s'opposent toutes par quelque propriété syntaxique (Leeman 2007), entre autres :

1. les emplois (1) et (2) permettent la paraphrase par le nom – qui distingue donc l'état chronique de l'état passager ;
2. lorsqu'il a trait à l'état chronique, l'adjectif peut s'appliquer aussi bien à la personne qu'à une partie de la personne : *il a le cœur malade, il a l'esprit malade*. Cependant, état somatique et état psychique se distinguent par les constructions susceptibles de concerner la partie : on ne dira pas **il est malade de l'esprit* comme on dit *il est malade du cœur*, ni **il est malade du cerveau* comme *il est malade du foie*. Cette double sélection possible de l'adjectif oppose en tout état de cause l'état chronique à l'état passager, car *malade* en cette dernière interprétation ne peut s'appliquer qu'à l'individu. Dans les termes de Corblin (2008), *malade* serait alors un « prédicat holiste » lorsqu'il désigne un état passager (il ne peut ici qualifier que le tout), mais un « prédicat atomique » lorsqu'il exprime un état chronique (il est en l'occurrence susceptible de s'appliquer à l'individu ou à l'une de ses parties) ;

3. au sein de l'état passager, les sens physique et affectif s'opposent au sens mental par la possibilité de l'explicitation d'un complément causal (l'analyse comme « complément » étant justifiée par la cliticisation possible) : *il a trop bu, il en a été malade toute la nuit / sa femme l'a quitté, il en est malade* (il en est malade ne correspondrait pas à *Paul est malade de répondre sur ce ton* en (4), où le syntagme prépositionnel est donc analysable comme un ajout) ;

4. toujours dans l'expression de l'état passager, le sens affectif et le sens mental s'opposent au sens physique par leur incompatibilité avec *très* et à l'inverse par leur compatibilité avec *complètement* :

(3') Il est très malade, il a une grave gastro-entérite

(4') *Paul est très malade de répondre sur ce ton à son patron

(5') ≠ Sa femme l'a quitté sans crier gare : Paul en est très malade

(3'') *Il est complètement malade : il a une grave gastro-entérite

(4'') Paul est complètement malade de répondre sur ce ton à son patron

(5'') Sa femme l'a quitté sans crier gare : Paul en est complètement malade

A le dire plus exactement, si (3'') paraît peu admissible, *complètement malade* n'est pas radicalement impossible dans l'interprétation somatique : deux attestations sur les 701 occurrences du corpus retenu (487 textes pour 1950-2000 tels que rassemblés par Frantext) peuvent paraître ambiguës entre l'interprétation physique et l'interprétation affective :

(6) Les mortels et les autres, ceux qui te rendent pas dans ton assiette, chafouin, en sale état, un peu ou complètement malade, ceux qui te rendent estropié (Forlani *in* Frantext)

(7) Il s'assied, me met la main sur le front, et rien qu'à ce geste, je me sens devenir complètement malade (Cauvin *in* Frantext)

Ici, on rencontre une difficulté avec la typologie établie par Corblin (*op. cit.* : 42) ; selon lui en effet, les prédicats holistes « excluent les quantificateurs adjoints » – or on a bien (4'') et (5''). Inversement, les prédicats atomiques seraient susceptibles de les admettre (*complètement propre, un peu sale*) – or si l'on a dans l'interprétation « état chronique » de *malade* :

(1') Il est très malade (? du cœur)

(2') Il est très malade (psychiquement)

on n'a pas :

(1'') *Il est complètement malade (du cœur) / *Il est à moitié malade (du cœur)

(2'') *Il est complètement malade (mentalement) / *Il est psychiquement à moitié malade

Notre hypothèse sera que *complètement* marque moins la quantité que l'aspect, et qu'il manifeste en fait un jugement sur l'état que signifie *malade* plutôt que le constat de sa « complétude ».

II. Qu'apporte, au juste, la spécification *complètement* au sens de l'adjectif ?

II.1. L'actualisation de l'indication que le maximum est atteint

L'adjectif indique certes une propriété ou un état mais sans exprimer par lui-même que la qualité en question atteint son degré maximal. Ainsi, on interprète *aveugle* comme « privé de la vue » (définition fournie par les dictionnaires) et on infère donc d'un constat tel que *Il est devenu aveugle* la conclusion « il ne voit pas » ; mais si tel était réellement le sens de l'adjectif, quel besoin aurait-on de préciser *Il est devenu complètement aveugle* ?

(8) Dolores est née le jour où il devint complètement aveugle (Beck in Frantext)

La présence de l'adverbe fait apparaître par contraste que *aveugle* employé seul n'indique en réalité pas une privation radicale, ou définitive, de cette faculté. Il en va de même de *seul* :

(9) Me trouvant complètement seul et sans presque aucun travail à faire, je me décide à commencer ce carnet (Gide in Frantext)

où le besoin de précision par *complètement* montre que *me trouvant seul* ne décrit pas nécessairement la situation *a priori* envisagée : *complètement* va, si l'on veut, dans le sens potentiellement impliqué (par défaut, pourrait-on dire) mais cette implication n'est justement pas actualisée sans l'adverbe. De fait, on peut dire avoir dîné « seul » dans un restaurant dont toutes les autres tables étaient occupées – en revanche, si l'on spécifie que l'on était « complètement seul » dans l'établissement, non seulement l'interprétation est qu'il n'y avait aucun autre client mais encore l'interlocuteur est-il en droit de se demander si même le personnel était là pour s'occuper de l'infortuné dîneur !

On comparera pareillement *Ils sont nus* et *Ils sont complètement nus*, énoncé qui, rétrospectivement, montre que *Ils sont nus* peut se dire même si les individus en question portent quelque chose sur eux :

- (10) J'ai des souvenirs charmants d'après-midi [...] sous la petite avenue de peupliers, nu en caleçon, avec l'odeur des filets et du goudron (Flaubert *in* GLLF)

et semblablement, *Elles sont différentes* est distinct de *Elles sont complètement différentes* en ce que la première formulation permet l'existence de points communs entre les deux personnes, ce qu'exclut la seconde. De même, on peut dire d'un homme qu'il est chauve s'il n'a le crâne qu'en partie dégarni, ce qui ne correspond pas à la situation décrite dans :

- (11) Un peintre mexicain d'avant-garde [...] et un ancien ouvrier balte de l'armée du tsar, complètement chauve, monocle à l'œil (D'Ormesson *in* Frantext)

En résumé, on dira que *complètement* modifiant l'adjectif en explicite ce qui n'est, sans l'adverbe, qu'une potentialité : que la propriété ou l'état exprimés atteignent leur point maximal – leur comble. Si l'on est complètement seul, complètement nu, complètement chauve, on ne peut pas aller plus loin dans l'état de solitude, de nudité, de calvitie.

II.2. *Complètement* vs *tout*

Pour beaucoup d'adjectifs des exemples précédents, *tout* est susceptible *a priori* de jouer le même rôle que ce que l'on vient de décrire pour *complètement* : *tout seul*, *tout nu*, *tout différent*, *tout chauve* expriment aussi que le degré extrême est atteint – on ne dira pas d'un garçon qui porte un caleçon qu'il est tout nu ou d'un homme à qui il reste des cheveux qu'il est tout chauve. Deux problèmes se posent alors : d'une part, qu'est-ce qui explique que les deux adverbes n'aient pas la même distribution (*Il est complètement aveugle* vs **Il est tout aveugle*) ? D'autre part, quelle est l'identité propre de *tout* et de *complètement*, leur apport spécifique lorsque tous deux sont possibles ?

II.2.1. L'adverbe *tout* modifieur de l'adjectif

J.-C. Anscombe (1995, 2005) distingue parmi les adjectifs ceux qu'il dit « subjectifs », qui dénotent une qualité résultant d'une cause extérieure : seuls les adjectifs subjectifs sont compatibles avec *tout*. Ainsi un adjectif exprimant une propriété ne peut-il être spécifié par cet adverbe : *Ce garçon est beau mais bête* vs **tout bête* ; en revanche, la combinaison est possible lorsque l'adjectif décrit un état passager déclenché par un événement quelconque : *Quand il m'a répondu ça, je suis restée toute bête*. On peut expliquer d'autres cas en donnant à l'intervention extérieure une interprétation plus générale (*i.e.* qui ne concerne pas forcément un élément déclencheur « concret ») ; ainsi, dans *Mais comment n'y ai-je pas pensé plus tôt ? C'est tout bête pourtant !*, le constat *c'est tout bête* est le résultat d'un processus cognitif : la

solution qui vient de surgir à la conscience est perçue comme « bête » au terme d'un itinéraire mental – son caractère « bête » ne lui est pas inhérent. L'acception prise par *bête* est alors différente : *tout bête* ne signale pas le caractère provisoire de « la bêtise » de la solution (qui se révèle simple) ou de la personne (qui se trouve muette de surprise).

L'adverbe, en tant qu'il témoigne d'un jugement porté par le locuteur, est « subjectif » (en un autre sens que celui que J.-C. Anscombe donne à ce terme pour classer les adjectifs) : il marque le rapport du constat avec le point de vue personnel de celui qui l'établit. Relatant une enquête policière, on observera par exemple :

(12) La porte une fois enfoncée, ils ont trouvé l'appartement complètement vide

plutôt que :

(12') ??Les policiers ont trouvé l'appartement tout vide

Par contre, on dira très facilement :

(13) Depuis que tu m'as quitté, l'appartement me semble tout vide

L'adjectif alors ne décrit pas le lieu de manière objective (contrairement à ce que pourrait laisser supposer *vide*, l'appartement peut très bien avoir gardé ses meubles et sa décoration), mais le sentiment de « vide » qu'éprouve celui qui s'y trouve, indépendamment de la réalité concrète de l'état de l'appartement lui-même.

De même *bête* dans *tout bête* ne retient que certains des traits définissant l'identité de l'adjectif, *tout* explicitant qu'il ne s'agit que d'une interprétation, rapportée au point de vue de celui qui parle. Pareillement, *naturel* dans *tout naturel* ne retient de sa définition « plénière » que l'appréciation d'une conformité à la nature mais telle qu'évaluée par la subjectivité du locuteur : *un besoin tout naturel* est un besoin qui est jugé non pas comme objectivement lié à la nature (ce que dirait *besoin naturel*) mais comme conforme à ce que l'on estime être naturel selon ses options philosophiques, sociales, culturelles. Cette subjectivité propre à *tout* fait qu'il produit un effet d'étrangeté, lorsque l'on essaie de le substituer à *complètement*, si le texte où il se trouve ne relève pas d'un genre « subjectif », ainsi qu'on l'a vu pour (12) et (12') ; on imagine mal, par exemple, la description technique concernant la fabrication d'une pièce de verre :

- (14) L'opalescence n'apparaît que lorsque la pièce est complètement refroidie
(Duval *in* Frantext)

prendre la forme :

- (14') ??L'opalescence n'apparaît que lorsque la pièce est toute refroidie

L'identité essentielle de *tout* ne réside donc pas dans le fait que ce que dit l'adjectif « doit affecter le sujet dans son entier, dans l'intégralité de son être (*tout* = « tout entier ») » (TLF : 420) : on peut parfaitement féliciter une amie de retour des sports d'hiver en la gratifiant d'un *Oh mais dis donc t'es toute bronzée !* alors même que l'on ne voit pas l'entier de la personne et que d'ailleurs il est fort peu probable qu'elle soit hâlée dans son intégralité – vu la saison considérée. Ce que *tout* indique, c'est, pour le locuteur, la totale adéquation de l'adjectif à ce qu'il qualifie, mais dans l'idée personnelle qu'a ce même locuteur des conditions d'application de l'adjectif – en l'occurrence, la copine qui revient du ski est l'incarnation au plus haut point de la représentation que se fait celui qui parle de « bronzé », qui peut concerner la qualité de couleur obtenue plutôt que la surface qu'elle occupe.

Si la mise en relation de l'adverbe *tout* avec des adjectifs subjectifs (au sens où l'entend J.-C. Anscombe) permet d'expliquer que l'on ne puisse dire **L'enfant est né tout aveugle* (la cécité est en l'occurrence constitutive de la nature de l'enfant), elle ne rend pas compte *a priori* d'énoncés tels que **Il est devenu tout aveugle à la suite de cet accident* ou **Ce médicament l'a rendu tout aveugle*, où l'état est clairement présenté comme le résultat d'un événement extérieur. Il faut alors mobiliser les autres paramètres de l'identité postulée pour l'adverbe pour tenter une explication de l'incompatibilité : soit que *aveugle* ne peut donner lieu à une représentation subjective de la description objective qu'il suppose – cet adjectif ne pourrait être « investi » par un point de vue personnel – ; soit que *aveugle* est conçu par la langue comme exprimant non pas un état provisoire mais un état définitif (donc assimilable à une propriété) à partir du moment où le changement a eu lieu – ce qui le rend incompatible avec *tout* qui, énonçant un jugement, a nécessairement trait au passager.

II.2.2. *Complètement* vs *tout* : une différence d'ordre aspectuel

Admettons à titre heuristique que *tout* ne peut pas modifier *aveugle* parce que, si *tout* implique un aspect ponctuel, en revanche *aveugle* est d'ordre duratif : *complètement* étant, lui, compatible avec *aveugle*, on peut en inférer que, par opposition à *tout*, il implique un aspect

duratif.

- Un premier argument allant dans le sens de cette hypothèse est que, contrairement à *tout*, l'adverbe *complètement* peut modifier des adjectifs indiquant une propriété (il n'est donc pas aspectuellement restreint au transitoire) : *c'est quelqu'un de sincère, d'une grande sincérité, de complètement sincère*¹ ; *c'est quelqu'un d'égoцентриque, d'un grand égocentrisme, de complètement égocentrique*² (vs **Il est tout sincère*³, **Elle est toute égocentrique*).

- L'observation d'un certain nombre de paires, où *tout* et *complètement* sont susceptibles de commuter, appuie ce premier argument : *complètement fou* peut se dire d'un dément (*fou* décrit une maladie chronique) mais on ne décrira pas un schizophrène par *Il est tout fou*. On peut employer *Il est tout fou* par exemple pour qualifier un jeune chien qui ne sait pas encore contrôler ses mouvements (ce qui s'arrange avec l'âge) mais non à propos d'un chien qui s'est montré imprévisible dans ses réactions et dont on suppose qu'il restera dangereux jusqu'à la fin de ses jours. Dans

(15) Sa présence à mes côtés me semblait brusquement complètement conne
(Simonin in Frantext)

l'adjectif s'interprète comme « immotivée », « inepte » ; la substitution à *complètement* de *toute* serait malvenue (*tout(e) con(ne)* n'ayant pas le même sens : être « tout con », ce n'est pas avoir la propriété appelée *connerie* (vs *Sa présence à mes côtés me semblait brusquement être d'une complète connerie*). Ainsi l'adjectif modifié par *complètement* garde-t-il son lien avec le nom de propriété correspondant (*Il est complètement fou, il a sombré dans une folie complète*), ce qui n'est pas le cas avec *tout*.

- Le caractère duratif de *complètement* se marque aussi à ce que l'adjectif par lui modifié suppose l'inscription dans un processus, processus prenant en compte la situation qui a précédé et/ou celle qui va suivre. Ainsi, dans :

(16) Nous sommes entrés dans un domaine complètement nouveau d'évolution
(Teilhard de Chardin in Frantext)

¹ « On ne peut plus être complètement sincère en tant qu'écrivain » (de Beauvoir in Frantext).

² « Tsukasa, il est débile, maladroit et complètement égocentrique » (osaka.bestofforum.com).

³ On trouve cependant cette (seule) attestation dans Frantext : « J'en suis tout sincère, je le jure, pour le remercier » (Degadenzi, 1987 in Frantext).

l'idée est que s'ouvre durablement une ère qui rompt avec le passé ; parler d'un domaine « tout nouveau » se bornerait à signaler la rupture sans s'engager sur son caractère durable – *tout nouveau* est d'ailleurs associé à l'éphémère dans *Tout nouveau, tout beau !* :

- (17) Madame est assez gentille avec moi. [...] le premier jour, il est rare qu'elles ne soient pas gentilles, ces chameaux-là... Tout nouveau, tout beau... C'est un air connu... Oui, et le lendemain, l'air change, connu aussi... (Mirbeau *in* TLF)

La substitution de *tout* à *complètement* ne pourrait s'opérer dans (18), la contrainte signalée dans le texte (qui traite du fonctionnement du Parlement français) étant qu'une nouveauté ne doit pas entraîner un changement qui modifierait l'identité même de la loi (ce sont les conséquences futures des amendements envisagés qui sont prises en compte) :

- (18) Rien dans la présente constitution n'interdit aux membres du conseil de faire de telles propositions, et il est admis qu'ils peuvent formuler de tels amendements à condition qu'ils n'introduisent aucune matière complètement nouvelle dans le texte reçu de l'assemblée (Lidderdale *in* Frantext)

● Un dernier argument allant dans le sens d'une différence aspectuelle entre les deux adverbes est que *complètement* est susceptible d'être modifié (il se prête à l'expression du « degré »), ce qu'exclut *tout* :

- (19) D'un rêve à un autre, il n'est pas rare que le fait d'appartenir également à un enchaînement d'images né du sommeil soit le caractère le plus complètement insignifiant (Gracq *in* Frantext)
- (20) La marine américaine avait en service ou en construction [...] trente navire-ateliers, dont treize spécialisés dans les grosses réparations de coque, très complètement équipés (Le Masson *in* Frantext)
- (21) Ces autorités adoptent maintenant une attitude et surtout engagent une action si complètement nouvelles (de Gaulle *in* Frantext)
- (22) Une œuvre aussi complètement féminine que celle de Colette (Gracq *in* Frantext)

On peut en inférer que, si *tout* n'est pas gradable, il présente l'état exprimé par l'adjectif d'un point de vue ponctuel : le résultat, qui correspond à la limite maximale atteinte, est montré abstraction faite de l'évolution qui l'a précédé – ou qui suivra éventuellement. Et qu'en revanche, si *complètement* est gradable, il présente l'état exprimé par l'adjectif d'un point de vue duratif, comme le résultat correspondant à la limite maximale atteinte mais au

terme d'un processus – et ouvrant éventuellement sur une évolution nouvelle. On tient là peut-être une piste exploitable pour expliquer la différence de distribution entre les deux adverbes – en écho à la première question posée sous II.2. – : *nu, seul, chauve* ou *différent* désigneraient des états susceptibles d'être saisis à un moment donné, indépendamment de ce qui les a produits ; en revanche *aveugle*, dans la langue, serait indissociable de l'évolution qui a précédé ou des conséquences qu'entraîne cet état.

On observe ainsi que l'on peut dire *complètement mort* même pour constater un décès effectif (malgré l'aspect dit « achievement » de *mourir*), à la suite d'une « histoire » antérieure – si le mort a longuement agonisé ou si le diagnostic a donné lieu à hésitation (*On l'a retrouvé presque mort, à moitié mort, Il n'est pas encore mort, Il n'est pas tout à fait mort*) :

- (23) On demandait d'attendre trois jours avant l'enterrement des morts, parce que lorsque quelqu'un était inanimé, ne respirait pas, on n'était pas encore certain qu'il était complètement mort (Actes du Colloque *Religions monothéistes et greffes d'organes*, Sénat 2004).

Le rapport privilégié de *complètement* à une évolution antérieure aboutissant au résultat finalement établi se confirme au vu des termes qu'il modifie dans le corpus : sachant que le participe passé dénote une action ou un événement accomplis, il est ainsi remarquable de compter plus de 67% de participes passés dans les attestations observées du corpus extrait de Frantext : *complètement séparé, complètement rassuré, complètement retirée* (à propos de la mer), *complètement cernée, complètement décoiffée, complètement rétabli*, etc. Le participe passé porte en lui la mémoire que quelque chose s'est produit ou a été produit, ce dont il énonce le résultat : des techniciens spécialisés sont des techniciens qui se sont ou qu'on a spécialisés.

II.2.3. *Complètement* : le terme plutôt néfaste d'une évolution irréversible

Le corpus fait apparaître un autre fait notable par son caractère massif d'une part, mais aussi par son imprévisibilité, c'est que *complètement* est le plus souvent combiné à des mots négatifs, qu'il s'agisse de négation morphologique (*inutile, décoiffée, détaché, irraisonné, immotivé, dissemblable...*), syntaxique (*ne furent donc pas complètement étrangères, sans être complètement inaperçus, ne sont ni complètement séparés ni concentrés, ils n'introduisent aucune matière complètement nouvelle, la production landaise n'est pas complètement absorbée...*) ou sémantique (*complètement dénué de sens, leurs visages*

complètement ignorés, complètement déserte, leur puissance complètement annulée, ses ouvrages complètement oubliés, complètement vain...) ; l'adverbe est essentiellement associé à des adjectifs ou participes passés marquant le vide, l'absence, l'oubli, la séparation, la disparition, la perte, l'échec, autrement dit à l'évocation de situations négatives :

- (24) De voir qu'il y a du potentiel sur des gros matches et que encore face à Montpellier/.../, on passe complètement à côté... (*L'Equipe* du 11 avril 2008, rugby, p. 10)

Cette observation rejoint celle qui a été faite pour l'adjectif *complet* (Leeman, *op. cit.*), lequel, contrairement à ceux qui sont donnés comme ses synonymes (*entier, intégral, absolu*, etc. – cf. Schnedecker 2006) peut être employé pour décrire le cas où « un ennui supplémentaire vient s'ajouter à une série de désagréments » (GLLF) : *Ah ! C'est complet !*. Ainsi ce mot, supposé décrire le cas – *a priori* satisfaisant – où une entité présente toutes les composantes ou qualités attendues (*un athlète complet, du pain complet, un équipement complet, l'étude est complète...*), contient-il aussi, potentiellement, l'impact dommageable de cette complétude. De fait, si le bus est complet, on peut juger que c'est une bonne chose : cela prouve qu'il est utile et rentable... mais ce n'est en réalité qu'un point de vue possible : s'il remplit son office pour les voyageurs qui sont dedans, il refuse aussi d'en prendre de nouveaux : pour ces derniers, la complétude a une incidence néfaste puisqu'ils sont exclus du service attendu !

C'est précisément cette conséquence dommageable que paraît exploiter l'adverbe, l'orientation négative s'observant, du fait du co-texte dans lequel est inscrit le groupe, alors même que l'adjectif ou le participe passé ne comportent pas de connotation particulière ou seraient positifs en eux-mêmes. Ainsi, *complètement éveillé* paraît en soi purement descriptif, mais il est en (25) associé à la solution dévalorisée par l'auteur :

- (25) Or il se pourrait que cette vue pessimiste fût la bonne et que l'autre, celle de l'homme complètement éveillé, ne fût que le produit de l'illusion créée à nos yeux par le monde sensible (Gracq *in* Frantext)

Des techniciens complètement spécialisés sont en principe une bonne chose mais

- (26) Il existe une pénurie générale de techniciens complètement spécialisés et c'est un problème sérieux pour certains pays (Quelques aspects de l'équipement agricole français *in* Frantext)

Etre complètement conquis n'est pas *a priori* une situation désagréable mais

- (27) Si je n'ai encore rien dit d'une beauté si visible, il n'y faudrait pas voir l'espèce de réticence d'un homme trop complètement conquis (Yourcenar *in* Frantext)

Avoir un amant complètement rassuré sur ma fidélité paraît annoncer une vie confortable, or

- (28) Je me dis quelquefois que si j'avais été femme, cela serait arrivé à m'être désagréable d'avoir un amant complètement rassuré sur ma fidélité, en perpétuelle adoration et crédulité (Léautaud *in* Frantext)

III. Conclusion

Le problème posé était de savoir pourquoi *malade* peut être modifié par *complètement* lorsqu'il dénote un état passager d'ordre mental ou affectif :

- (29) Mais tu es complètement malade de lui parler sur ce ton !
 (30) Ça me rend complètement malade de voir ça !

mais non un état chronique (la maladie) :

- (31) *Son mari est un grand cardiaque : il est complètement malade
 (32) *Sa femme est complètement malade : c'est une schizophrène

On a admis que *complètement* établissait le degré extrême, en quelque sorte le lieu où l'état en question présente toutes ses caractéristiques prototypiques : si l'on est complètement saoul, on ne peut pas aller au-delà (sans passer à autre chose que l'état dit par *saoul*). Par conséquent, si la maladie ne se prête pas à ce type de modification – (31)-(32) –, c'est peut-être que, du point de vue de la langue, on ne peut lui attribuer de limite maximale : *malade* serait de l'ordre de l'imperfectif (ce qui contredit l'intuition référentielle, selon laquelle une maladie a une fin, soit qu'on en guérisse, soit qu'on en meure).

L'état passager a, lui, une fin – par définition. Dans la logique précédente, on comprend donc pourquoi (29) et (30) sont possibles. On voit bien le lien aussi avec les autres caractéristiques de *complètement* telles qu'elles sont apparues à partir du corpus étudié ici : les deux états sont liés à un processus antérieur, l'adjectif admettant un ajout (29) ou un complément (30) causal, et le contexte est négatif – de l'ordre du reproche ou de l'indignation (29) ou de la plainte et de la déploration (30). Il reste à expliquer pourquoi *malade* dans

l'acception somatique se prête moins bien à cette modification : une hypothèse possible serait que l'état en l'occurrence n'est pas associé (linguistiquement) à une limite extrême susceptible d'en être la représentation prototypique.

Références

- Anscombre, J.-C. (1995) « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française* 105 (40-54).
- Anscombre, J.-C. (2005) « Temps, aspect et agentivité dans le domaine des adjectifs psychologiques, *LIDIL* 32 (145-165).
- Corblin, F. (2008) « Des prédicats non quantifiables : les prédicats holistes », *Langages* 169 (34-56).
- Frantext : <http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>
- GLLF : Grand Larousse de la langue française, 1971-1978, Paris.
- Leeman, D. (é007) « La maladie, le coup de folie et l'émotion : ... *malade, complètement malade !* », Colloque « Lexique des émotions », Grenoble 26-27 avril, actes sous presse chez Ellug (2008).
- Molinier, C. et Levrier, F. (2000) *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève-Paris, Droz.
- Schnedecker, C. (2006) « L'expression adjectivale de la totalité : le cas d'*entier* appliqué à certains noms comptables », in G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen (eds) *La relation « partie-tout »*, Louvain-Paris-Duddley, Peeters (167-183).
- TLF : *Trésor de la langue française*, 1971-1996, Paris, Klincksieck, Gallimard, CNRS.